

Ecole communale de Godinne



Frais à prévoir pour l'année scolaire 2026-2027.

Cette liste peut être modifiée selon l'évolution des projets pédagogiques et des opportunités rencontrées durant l'année. Vous recevrez en fin de chaque trimestre un relevé précis de ce qui aura été demandé durant ces périodes.

Ce tableau ne correspond pas à une demande de paiement, il est conçu à des fins informatives. Les demandes de paiements vous parviendront ultérieurement via le journal de classe ou la farde de communication.

Frais à prendre en compte tout au long de l'année.	
Repas complets potage-repas	Voir menu internet du traiteur
Garderie (si inscription matin et /ou soir)	Voir doc. ATL ci-joint.
Piscine (uniquement pour la section primaire)	Participation de 30€ par an (coût estimé : 65€/él.)

Frais facultatifs (Ces frais sont occasionnés suite à un choix de votre part).
Photos individuelles et photos de classe : prix défini par le photographe
Activités parascolaires facultatives : Environ 80€/semestre

Sujets	Classes	Ac	M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Voyage scolaire (participation aux frais)											
Sorties culturelles et sportives				35	35	35	35	35	35	35	35
Excursion(s), sorties culturelles et sportives		40	40	75	75	125	125	125	125	125	125

Respect de la gratuité scolaire conformément au code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire : articles 172-1 à 172-5